

« De l'extinction des espèces »

Si vous avez suivi un cours de biologie durant vos Études – même si elles ne datent pas d'hier – vous avez sûrement entendu parler de Darwin, de l'évolution des espèces et peut-être, avec un peu de chance, des cinq extinctions de masse qui ont fait disparaître un grand nombre d'espèces, au fil des âges.

Faisons court : il y a celles de l'Ordovicien, du Dévonien, du Permien (*la célèbre, celle de l'astéroïde et des volcans qui a fait disparaître les dinosaures*). Puis vint celle du Trias, plus mystérieuse, et enfin celle du Crétacé. Elles sont toutes différentes et ont eu des causes diverses que nous ne détaillerons pas ici (*Wikipédia vous en dira plus, si vous êtes curieux-se...*)

Mais une chose est sûre : aucune de ces extinctions ne doit à l'une ou l'autre des espèces du monde animal d'en être, à elle seule, responsable. Or pour **la sixième**, il n'y a pas de doute. L'érosion de la biodiversité constatée par les scientifiques en ce début de XXI^e siècle est incontestablement

d'origine humaine. C'est bien nous, animaux parmi les autres (au nom immérité de *homo sapiens sapiens*, car nous croyant doublement sages) qui sommes la cause de ce qui sera l'extinction la plus rapide s'étant jamais produite. Sans un changement de cap draconien (et douloureux) nous sommes irrémédiablement à l'aube d'une sixième extinction massive de la Vie sur Terre.

Un seul exemple: si vous avez beaucoup roulé en voiture, dans les années septante, vous deviez nettoyer la grasse couche d'insectes sur le pare-brise, au moins à chaque plein d'essence. Est-ce que ça vous est arrivé récemment ? Presque plus d'insectes = de moins en moins d'oiseaux, évidemment, puisque c'est leur nourriture. Beaucoup d'espèces disparaissent ainsi, en silence.

Nous ne survivrons pas seuls, sans biodiversité ni faune sauvage. Bon sang, sommes-nous aveugles ?

Mario Bélisle

« Un cadeau à l'industrie de l'armement »

*La loi sur le matériel de guerre a été assouplie par les Chambres fédérales lors d'une récente séance. Aujourd'hui, il est interdit d'exporter du matériel de guerre vers des pays impliqués dans des conflits internes ou internationaux. Avec le nouveau projet de loi, les entreprises suisses d'armement pourraient à l'avenir fournir du matériel de guerre à 25 pays occidentaux, même s'ils sont en conflit armé. Nous reproduisons ci-dessous l'article sur ce sujet de la conseillère nationale neuchâteloise Clarence Chollet (parti **Les Verts**).*

Adoptée par le Parlement en décembre, la modification de la loi marque un tournant politique préoccupant. Sous couvert de sécurité et de réalisme géopolitique, elle assouplit les règles encadrant l'exportation d'armes, élargit les dérogations et affaiblit les mécanismes de contrôle et de traçabilité.

À l'origine, le débat portait sur une question précise : comment aider l'Ukraine en respectant le cadre légal ? La décision des Chambres ne répond pas à cet objectif, mais ouvre largement ses exportations d'armes vers des États problématiques.

Concrètement, la déclaration de non-réexportation ne sera plus systématique, les exportations seront possibles vers vingt-cinq pays même impliqués dans un conflit armé, et le Conseil fédéral

pourra octroyer des dérogations. Aujourd'hui, les livraisons sont clairement interdites en cas de violation des droits humains, de risques pour la population civile ou de réexportation incontrôlée.

Cette réforme ne sert ni la paix ni la solidarité internationale, mais surtout les intérêts de l'industrie de l'armement. De plus, elle accroît le risque que du matériel de guerre suisse se retrouve dans des conflits meurtriers comme au Soudan, au Yémen ou dans la bande de Gaza.

En affaiblissant la neutralité et la crédibilité internationale de la Suisse, cette loi tourne le dos à sa tradition humanitaire. La sécurité durable se construit sur la prévention des conflits, la diplomatie et le respect du droit international. **Les Verts** appellent donc à soutenir le référendum pour stopper ce cadeau à l'industrie de l'armement et défendre une Suisse engagée pour la paix.

Le référendum lancé par plusieurs organisations et partis politiques a abouti, les 50.000 signatures nécessaires étant largement dépassées. On ne connaît pas encore la date de la votation. Mais il va de soi que L'Essor proposera aux électrices et électeurs de refuser la nouvelle loi.

– RCy